

Directrice de publication :

Marianne BARRÉ **Abonnement:**inclus dans la cotissi

inclus dans la cotisation **Impression** : SNMSU





Commission paritaire :

0210 S 06752

ISSN:

1770-5347

Siège administratif : SNMSU-UNSA Éducation

87 bis avenue Georges Gosnat

94853 Ivry sur Seine Cedex Tél. 01 58 46 14 80

Courriel: snmsu@unsa-education.org

## Rentrée 2018 : les médecins de l'éducation nationale naviguent à vue !

La rentrée scolaire 2018 a été bien curieuse : nous avions déjà connu des circulaires de rentrée qui manquaient d'ambition (rappelez-vous celle de 2016 et la « question des sanitaires »), mais, pas de circulaire de rentrée du tout, c'est du jamais vu ! Il semblerait que, durant l'année scolaire 2018-2019, les médecins de l'éducation nationale (MEN) soient obligés de naviguer à vue, sans boussole, ce qui est tout à fait antinomique avec une politique de santé des élèves construite et ambitieuse.



- 2 CAPN du 13 juin 2018 Esculape
- 3 Réponse de la CNIL
- 5 RGPD
- Élections professionnelles
- 8 Commissions de réforme Lettre SNMSU en ligne
- 9 Audition Défenseur des droits Réunion DGRH Stagiaires EHESP
- Parcours santé-accueil-éducation de 0 à 6 ans
- 11 DID chez l'enfant
- 13 Glucagon intra-nasal
- 14 Rapport parlementaire Réforme du baccalauréat
- 15 Activités syndicales
- 16 Bulletin d'adhésion

Nous attendons aussi depuis des mois l'actualisation de la circulaire sur les projets d'accueil individualisé. Cette procédure d'accueil des élèves porteurs de pathologie chronique se doit d'être actualisée afin de permettre un parcours éducatif prenant en compte les besoins et garantissant la sécurité de ces élèves. Les accidents graves, certains mortels, survenus à des élèves qui bénéficiaient pourtant de PAI, très éprouvants pour tous y compris pour les médecins des secteurs concernés, témoignent de l'urgence de repenser la démarche.

Et nous attendons aussi des instructions précises sur la mise en œuvre du service sanitaire dans les établissements scolaires.

Pour Esculape, on nous a doté de matériel (ordinateur et téléphones portables, scanner) et nous avons suivi des formations, avec ordre d'utiliser cette application dès la rentrée. Mais nous attendons toujours des précisions et un texte réglementaire pour nous approprier Esculape en toute sérénité.

Le SNMSU-UNSA Éducation est d'autant plus demandeur de textes réglementaires que, pour tous ces projets, les organisations syndicales représentatives des médecins n'ont pas été consultées, malgré les nombreuses sollicitations du SNMSU qui est toujours force de proposition.

Les effectifs des médecins de l'éducation nationale continuent de chuter dangereusement, c'est pourquoi l'attractivité de notre métier reste une des priorités du SNMSU-UNSA Éducation. Nous avons eu l'occasion de le rappeler à la DGRH, miseptembre, lors d'une réunion-bilan sur la hors classe au cours de laquelle nous avons demandé le réexamen de notre grille indiciaire et le bilan triennal de notre Rifseep.

En décembre auront lieu, comme tous les quatre ans, les élections professionnelles dans toute la Fonction publique. Il est très important que chaque médecin y participe, titulaire et non titulaire, car nous élirons nos représentants dans des instances aussi importantes que notre Commission administrative paritaire nationale (CAPN). A cette occasion, le SNMSU organise pour tous les MEN des réunions syndicales dans la plupart des académies. Vous trouverez dans ce bulletin un « 4 pages » consacré à ces élections qui vous présente les candidats du SNMSU-UNSA Éducation.

Enfin, comme à chaque rentrée scolaire, le SNMSU vous conseille vivement d'envoyer une lettre de responsabilité à votre IA-DASEN et de rédiger votre fiche de poste pour l'année scolaire 2018-2019.

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion et bonne année scolaire à toutes et à tous!

Marianne Barré Secrétaire générale du SNMSU-UNSA Éducation